

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Lycée Jean Baptiste Clément
SEDAN (08)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0080047H_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents



Déploiement national

**Lycée Professionnel Jean Baptiste
Clément
SEDAN (08)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0080047H_RNPP



ERG 10ME197Ab	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	V PUJOL : 	Chargée d'études
Vérificateur	F NESPOUX : 	Chef de projet
Approbateur	S. GORI : 	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer (MEEDDM).

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

Le **Lycée professionnel Jean Baptiste Clément** est localisé au n°11 de la rue Jean Jaurès, au sein d'un quartier à dominante résidentielle à l'ouest du centre-ville de Sedan, sur la rive gauche de la Meuse. Il regroupe un lycée professionnel, un centre de formation d'apprentissage (CFA) et un centre de formation pour adultes (GRETA).

Ce lycée professionnel, propriété du conseil régional, accueille 630 élèves âgés de 14 à 22 ans encadrés par un personnel éducatif, et s'étend sur une surface d'environ 25 055 m². Il comprend :

- un ancien bâtiment A doté de 3 étages et d'une cave voutée, à usage administratif, accueillant un logement de fonction inoccupé au 2^e étage avec une extension (bâtiment F), doté d'un étage, d'un vide sanitaire et d'un sous-sol partiel ;
- deux bâtiments B et C dotés de 2 étages, et d'un vide sanitaire pour le bâtiment C, accueillant l'administration et les salles de classes du GRETA et CFA et les salles de classes du lycée ;
- un bâtiment E de plain-pied accueillant les ateliers techniques (mécaniques, électricité et chaudronnerie) ;
- un ancien bâtiment appelé la Villa Arnould abritant le logement de fonction du directeur, comprenant une cave, et des locaux annexes (ateliers des agents d'entretien, garages,...) ;
- un gymnase accolé au site BASIAS ;
- un bâtiment accueillant l'internat et le réfectoire doté de 2 étages et d'une cave ;
- des espaces extérieurs comprenant une cour extérieure entièrement recouverte d'enrobé en état moyen (présence de reprises) ainsi que des zones d'espaces verts d'ornementation, zones gravillonnées et engazonnées.

Les bâtiments présentent un bon état général car ils sont en cours ou ont été rénovés récemment.

Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été observé lors de la visite. La visite du site a également permis de constater l'absence de jardin pédagogique dans l'établissement.

Résultats des études historiques et documentaires

C'est la contiguïté du lycée avec une ancienne draperie répertoriée dans BASIAS (site BASIAS n° CHA0807025) qui a motivé son intégration dans la démarche de diagnostic.

L'étude historique réalisée au cours de cette première phase du diagnostic montre que le lycée a été créé en 1956 au droit d'une ancienne brasserie et d'anciennes écoles (école maternelle et école ménagère pour filles). Les locaux du lycée sont composés de deux bâtiments datant de la fin du 19^{ème} siècle (l'un d'eux faisait partie des locaux de la brasserie, le bâtiment A, l'autre constituait une maison d'habitation puis une école ménagère de filles, la villa Arnould) et de locaux plus récents, construits après la création du lycée.

Les recherches historiques ont permis de confirmer que le site BASIAS CHA0807025, draperie, était bien contigu au sud du lycée. Avant 1956, les bâtiments de production du site BASIAS étaient situés à environ 48 m de l'établissement. Plusieurs cuves à mazout enterrées ont été répertoriées sur l'emprise de l'ancien site BASIAS, dont la plus proche était située à environ 100 m de l'établissement scolaire. Après 1956, le site BASIAS s'est agrandi vers le nord, et de nouveaux bâtiments de production ont été construits en bordure immédiate du lycée professionnel.

Une ancienne usine à gaz (BASIAS CHA0807098) a également été recensée à environ 90 m du lycée.

Aucune autre ancienne activité industrielle susceptible d'avoir influencé la qualité des milieux au droit du lycée n'a été identifiée dans le proche lors de l'étude historique et documentaire.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

Une nappe d'eau souterraine est située à faible profondeur (environ 4 m) au droit du lycée. Cette dernière circule globalement vers l'est en direction du cours d'eau. Par conséquent le site BASIAS CHA0807025 visé dans le présent diagnostic est situé en position hydraulique latérale du lycée.

Une station de pompage a été recensée sur la carte IGN, à environ 600 m de l'établissement. Au vu de la distance et de sa position, cette station n'est pas susceptible d'influencer le sens d'écoulement de la nappe.

L'ancienne draperie (BASIAS CHA0807025) et l'ancienne usine à gaz (BASIAS CHA0807098) sont situées en position latérale hydraulique du lycée.

Influences potentielles de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant du lycée avec un logement de fonction susceptible d'accueillir des enfants en bas-âge (moins de 6 ans), trois scénarios d'exposition sont à considérer :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des sites BASIAS :

Les sites BASIAS ont mis en œuvre des substances volatiles. Etant situé à proximité de l'établissement et en latérale hydraulique immédiat de l'établissement, la qualité de l'air dans les bâtiments doit être contrôlée. Ce scénario d'exposition est donc retenu.

- l'ingestion de sols par les enfants des logements de fonction :

Le fonctionnement des anciens sites industriels est susceptible d'avoir dégradé la qualité des sols superficiels par des retombés atmosphériques compte tenu de leur proximité avec l'établissement et du fait de la superposition partielle entre l'emprise de l'ancienne brasserie et celle de l'établissement. Ce scénario d'exposition est par conséquent retenu.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable traversant l'emprise de la brasserie superposée au lycée, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de composés au travers des canalisations est retenue.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement, nous proposons que le lycée Jean Baptiste Clément (0080047H) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

Les investigations de phase 2 seront menées sur les milieux :

- « air de la cave », « air du vide sanitaire » et « air sous dalle » au niveau des bâtiments A et C superposés à l'ancienne brasserie, au droit de l'internat et du bâtiment E accueillant les ateliers techniques, et « gaz du sol » en un point de la cour extérieure localisé au plus près du site BASIAS contigu ;
- sols superficiels au droit des sols nus accessibles aux enfants des logements de fonction,
- eau potable d'un robinet des sanitaires de salles de classe du bâtiment C.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Établissements sensibles ».